

Licence : Droit : Première année de Licence en Droit - Parcours espagnol et latino-américain (L1)

Présentation

La Faculté de droit de CY Cergy Paris Université offre la possibilité de suivre un cursus parallèle à la Licence en droit français : un diplôme de droit espagnol et latino-américain.

La formation permet aux étudiants d'acquérir les connaissances générales et spéciales du système espagnol et des pays de l'Amérique latine.

La Faculté de droit associe à ce programme des juristes étrangers confirmés ou des juristes français diplômés d'universités étrangères ou ayant une expérience significative dans le système juridique étranger.

Le diplôme de droit étranger forme un parcours du diplôme de la Licence en droit.

A terme, l'étudiant se voit délivrer deux diplômes :

- le diplôme national de la Licence en Droit avec mention du parcours droit espagnol et latino-américain
- le diplôme d'université en espagnol et latino-américain

Enjeux

<http://www.droitucp.fr/licence-1-droit-espagnol-latino-americaain>

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

L'accès au diplôme de droit étranger est soumis à une procédure sélective : il s'agit d'une sélection sur dossier qui permet de vérifier le niveau de l'étudiant dans la langue, la culture générale et sa motivation pour suivre ce cursus parallèle.

Les futurs bacheliers doivent postuler en faisant le choix de ce cursus via Parcoursup. Au cours de ses études, un étudiant peut postuler au diplôme de droit étranger. Sa candidature est étudiée par une commission spéciale qui, après avoir vérifié le dossier de candidature et entendu l'étudiant à l'occasion d'un entretien, déterminera la liste des matières à valider dans les semestres antérieurs.

Durée de la formation

- 1 année

Lieu(x) de la formation

- Site des Chênes 1

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat général

Langues d'enseignement

- Français
- Espagnol

Rythme

- Temps plein

Modalités

- Présentiel

Renseignements

Licence1a.droit@ml.u-cergy.fr

Candidature

Modalités de candidature

- **Parcoursup**

Modalités de candidature spécifiques

Toutes les modalités de candidature sur www.droitucp.fr

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +1

Niveau de sortie

- BAC +1

Poursuites d'études

- **Licence 2 en Droit**

En savoir plus:

<http://www.droitucp.fr/licence-1-droit-espagnol-latino-americain>

Programme

Le diplôme de droit étranger se substitue à l'Unité d'Enseignement 3 de sorte que les étudiants sont dispensés des enseignements de l'Unité d'Enseignement 3 prévus au titre de la Licence en droit français.

Des cours d'expression écrite et orale sont dispensés chaque semestre.

Les étudiants sont préparés au DELE (diplôme d'espagnol comme langue étrangère), qu'ils sont invités à présenter en deuxième année ou à leur retour de l'étranger.

Des cours d'anglais sont également prévus, la parfaite maîtrise de cette langue étant indispensable aujourd'hui, même dans un environnement hispanophone. Un enseignement en langue anglaise dans le département de langues (civilisation ou littérature). Enfin, des séances hebdomadaires au laboratoire de langues de l'Université sont organisées et les étudiants doivent rendre compte chaque semestre de leur assiduité.

Les spécificités de la première année :

- Des MA d'expression écrite et orale permettent aux étudiants de renforcer la maîtrise tant de la langue que du vocabulaire juridique.
- Enfin, des conférences en espagnol, spécialement conçues pour le diplôme, sont proposées chaque année par des intervenants extérieurs.